H.B.T.Y. !

Jean	MARIE
Pierre	THOMAS
Renée	FREUCHET
Jean	LANDREIN
Jean Paul	DEBACQ
Jean Paul	ROCHER
Pierre	COPINE

!...et un de plus, ce mois ci !

Fonds de Placements:

Le Trésorier communique les valeurs

au:10/01/2006 (en €)

A:	26.220	B:	51.010
C:	55.880	D:	41.870
F:	39.530	G:	37.920
H:	52.250		

RAPPEL

Les conjoints sont cordialement invités à toutes nos manifestations, où ils/elles seront les bienvenu(e)s.

Prochain rendez-vous:

Le
16 février 2006

à 9 h 30

RDV
Salle du Tertre
a Carquefou
Près de l'ancienne Poste

Rendez avec le
C A R A

Suite à une demande
de son président

Les BRISCARDS
Siège social: 13, rue des Champs-Blancs
44240 LA CHAPELLE sur ERDRE
Téléphone 02 40 72 03 53
E-mail : briscards@wanadoo.fr

Conception/Réalisation	Les Briscards
Rédaction	Les Briscards
Mise en page & Impression	Gérard Mérel
Copies	Publi. Copies
Routage	Gérard Mérel

ASSOCIATION DES ANCIENS DU GRAND BLEU DE LA RÉGION OUEST
ASSOCIATION LOI DE 1901

INFO BRISCARDS

Directeur de la Publication: Daniel Mergny
Rédacteur en Chef: Daniel MERGNY
Secrétaire de Rédaction: Jean Paul DEBACQ
Comité de Relecture: André CORLAY-Alain LANCEAU

Numéro 77 20 janvier 2006

Sommaire :

- **Éditorial.**
- **Compte rendu de la réunion du 20 janvier 2006**
- **H.B.T.Y. et Valeur des parts des FCP.**
- **Prochain rendez-vous.**

EDITORIAL

De mémoire de Briscards, il faut remonter loin pour trouver un tel auditoire, à la fois aussi nombreux (60 personnes) et aussi sage. Pendant 2 heures, littéralement scotchés qu'ils furent, les Briscards, par leurs 2 orateurs successifs, étonnés de constater qu'il existe toujours des personnes pour se passionner et se battre pour un sujet que certains résument, avec un sourire condescendant, à une mamie en coiffe bigoudène qui va à la pêche aux moules en Solex ou qui ramène son bonhomme en brouette depuis le "Café du Port". Je pense que beaucoup vont revoir leur copie grâce à ces deux personnes, et je souhaite que notre association continue ainsi, grâce à toutes les bonnes idées de chacun, à contribuer à nous empêcher de devenir de vieux crétins à oeillères.

Le bureau souhaite, encore une fois, une excellente année à chacun et chacune. *AC*

Réunion du 20 janvier 2006

Présent(e)s: Marie-Caroline & Serge BAFFARD, Josiane & Jean Claude BEASSE, Yves BERTHELOT, Marcel BOUANCHEAU,Jeanine & Claude CHARTIER, Edith CHEVALIER, Pierre COPINE, Annick & André CORLAY, André COULON, Bénédicte & Bertrand DE LA FOURNIERE, Joëlle & Louis DRILLET, Yvette ECHAPPE, Jean Claude FASSEU, Martine & Gérard FONTAINE, Annie Marie Paule & Jean André FRANCOIS, Jean & Renée FREUCHET, Annick & Michel GAUCHER, Jean-Louis GOURDON, Monique GUERIN LANGLOIS, Mme & Jean LANDREIN,Annick & Gérard LE POMMELET, Gilbert LEMERLE, Jean Yvon LEROUX, Anne & Bruno Jean MANCHON, Colette & Jean MARIE, Alain & Jeannine MARSOLLIER, Thérèse & Gérard MEREL, Marie-Henriette & Daniel MERGNY, Arlette & Pierre MOREAU, Paul MUSTIERE, Yves PETITEAU, Romain PRUDOR, Michel RIAULT, Jean Paul ROCHER, Jeanine & Laurent ROYAUX, Nicole & Dominique RUESCHE, Monique SALMON, Etienne SCHMIT, Joseph SIMON,Michelle & Pierre THOMAS, Allain VERHOEVEN,

Excusé(e)s: Claude BARDIN, Robert BAREAU, Roger BILLY, Yves-Antoine CAILLAUD, Jean Luc CHAUVIN, Jean-Claude DARDALHON, Yann DE LA PORTE DU THEIL, Jean Paul DEBACQ, Alain DELEPIERRE, Alain DUCOTTET, Jean-Claude FOUCAULT, Jacques GAUDRY, Gérard GENAIS, Bernard GROLLIER, Alain LANCEAU, Anne LANNIC, Josette LEBOSSE, Daniel LESAGE, Jacques MONJOIN, Jean NEVEU, Raymond OLLIVAUD, Michel PAINEAU, Philippe PELLAUMAIL, Bernard REY, Henri SOURDIN, François TELLIER,

Absent(e)s: Bernard BARBIER, Roger BATARD, Dominique BERTAUX, Raymond DORE, Jean-Claude FAUVET, Antoine GAPIHAN, François MICHAUD, Jean PELLERIN, Alain VERNEUIL,

Bienvenue à Jean Yvon Leroux et Serge Baffard

Participation: 41 et 21 conjoint(e)

Au déjeuner: 55

Sujet du Jour

Le président présente ses vœux les plus chaleureux à chacun, présents et absents, et à leurs familles.

Jean Pellerin présente ses vœux à tous les Briscards

Mise à jour de l'Annuaire
Serge Baffard sbaffard@yahoo.fr
Jean-Yvon Leroux jean-yvon.leroux@wanadoo.fr

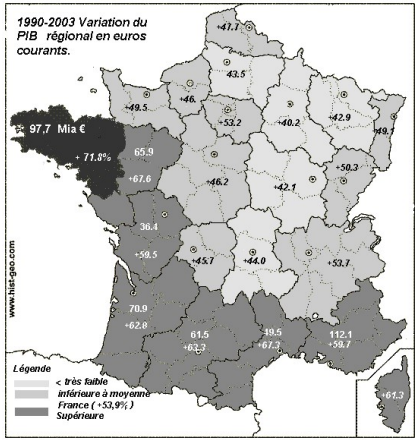

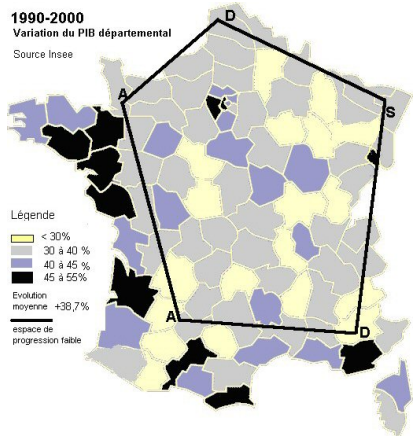

L'ECLAIR : UNE REFONDATION SENSÉE OÙ CHAQUE RÉGION SE RENFORCE – QUATRE AU LIEU DE SIX –

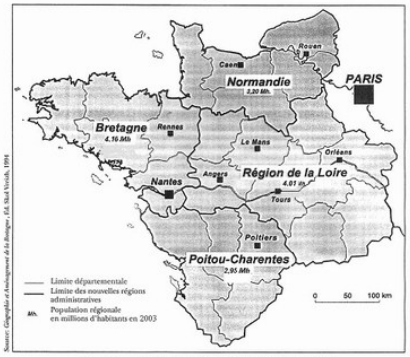

La vocation nantaise d'animation d'un espace interrégional.

ÉVALUATION DES PIB 2003			
Bretagne	98 milliards d'euros	67	
Val-de-Loire	92 milliards d'euros	57-78	*
Normandie	73 milliards d'euros	42-31	*
Poitou-Charentes	64 milliards d'euros	36	*

* PIB des régions actuelles de Bretagne, Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Basse et Hte Normandie

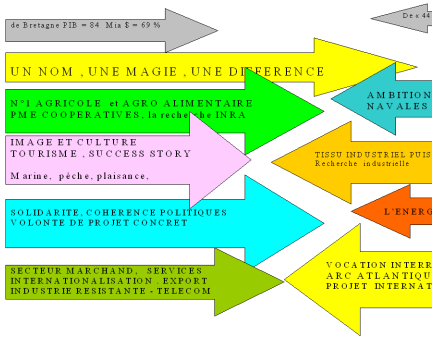

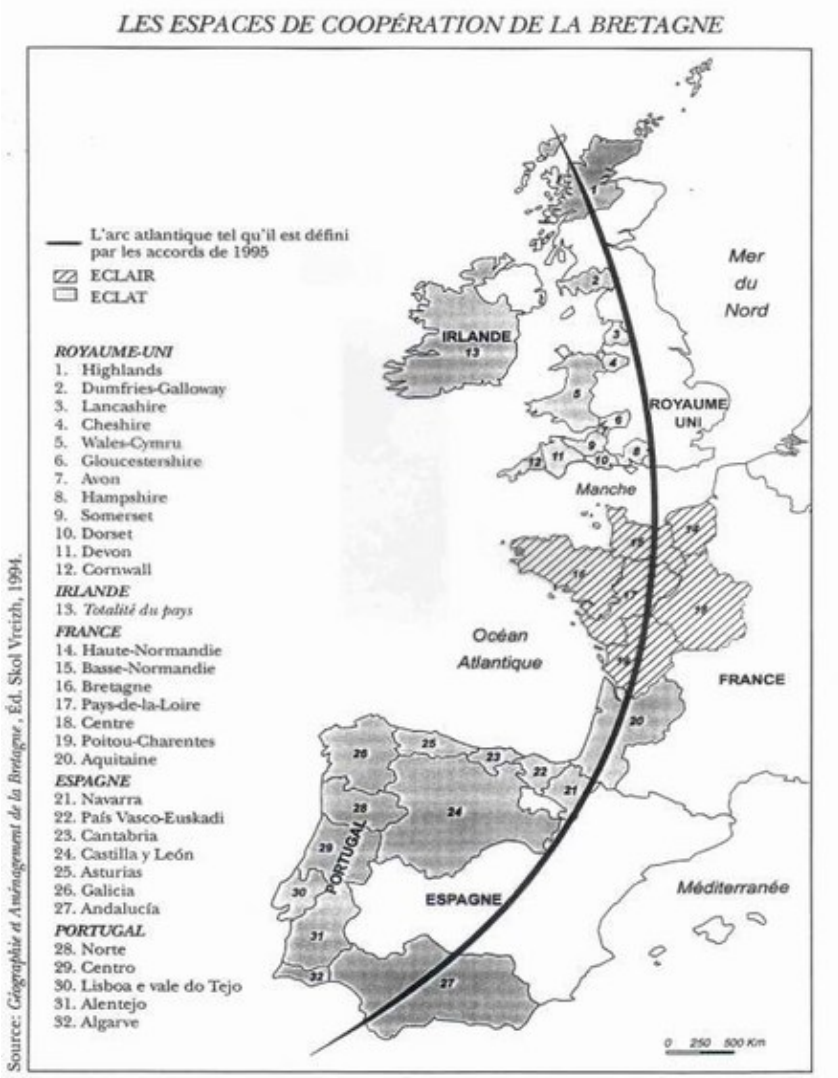

Informations générales :

2 nouveaux Briscards

Jean-Yvon Leroux, notre premier Rennais.

Serge Baffard, accompagné de Marie-Caroline, son épouse. Nous leur souhaitons bienvenue

Réunion du Conseil d'Administration.

Le 2 Février avec Christian BLAVET, Président de CARA, pour préparation de la réunion plénière traitant d'un partenariat éventuel avec cet organisme qui regroupe les actifs ayant plus de 25 ans d'activité à IBM et les retraités et non actifs.

Groupe Micro :

26 janvier à 9 h 30 à Actif Ouest, 8, rue du Charron, 44800 ST-HERBLAIN (terminus François-Mitterrand, ligne 1 du Tramway, puis 150 m après le rond-point).

Deux ateliers : 1) Honneur aux débutants (es) Initiation ordinateur et Internet

2) Pour les habitués, échanges, résolution de problèmes.

Prochaines réunions :

16 février : partenariat avec le CARA (Christian BLAVET).
16 mars : toute proposition sera la bienvenue (contacter le bureau. Merci)
20 avril : sortie Troglodyte avec nos amis Angevins.
18 mai : les huîtres et les éoliennes de Bouin (Gérard Le Pommelet)
15 juin : à définir.

Le Trésorier rappelle à ceux qui n'ont pas réglé leur cotisation de bien vouloir s'en acquitter au plus vite. Il les remercie.

Conférence du jour
LoireAtlantique, Bretagne, Arc Atlantique

Deux brillants intervenants sont venus nous parler de la Bretagne, de son contexte historique, sans oublier évidemment la Loire Atlantique qui, malgré son positionnement exceptionnel au centre d'un « Arc Atlantique » s'étendant de l'Ecosse à l'Andalousie, ne sera jamais en mesure de tirer le plein profit de cette situation tant qu'elle restera diluée dans une région administrative autre que sa Région originelle et non vouée à la mer, donc non motivée pour les affaires maritimes.

Ils se sont complétés à merveille :

Le premier, Jean Cevaër, toute une vie d'ingénieur chez Texaco, mais surtout passionné d'Histoire (…et passionnant pour ceux qui l'écoutent) a replacé la Bretagne dans son contexte…une heure pour passer de 5000 ans avant JC à la constitution européenne… autant dire une heure sans temps mort, et qu'on n'a pas vue passer !

Le second, Yves Lainé, plus économiste, donc statisticien, a eu vite fait de nous démontrer l'inefficacité de tout découpage territorial basé sur des intérêts occultes plutôt que sur des décisions inspirées démocratiquement par la volonté et la motivation des populations concernées de travailler ensemble sur des projets d'avenir communs, dictés par une simple logique macroéconomique et non pas, comme certains se plaisent à ironiser, pour le folklore, qui n'est rien d'autre qu'une preuve de plus, s'il en faut, de la puissance de synergie de ce peuple, quand il a décidé de bouger.

Jean Cevaër : le contexte historique

Tout d'abord, un rappel historique qui fait revivre la civilisation celtique dès le 7ème siècle avant JC, dont on sait peu de choses, et encore moins de leurs prédécesseurs dont la datation remonte à 5000 ans avant JC.

La Bretagne se constitue en Etat, après la mort de Charlemagne, (831), alors que la France ne prendra vraiment naissance qu'en 1130, 300 ans plus tard.

Après que 3 rois aient régné sur la Bretagne, celle-ci atteint son apogée sous la Duchesse Anne, dont la résidence se situe principalement à Nantes. Elle est par 2 fois Reine de France, après ses mariages successifs avec Charles VIII, puis Louis XII après la mort du premier.

Le protocole de cette province dite « étrangère » laissait à la duchesse une grande autonomie, ne prévoyant pas, notamment le paiement de l'impôt au Roi de France (ce texte n'a jamais été amendé… à bon entendeur…!!).

La fille aînée d'Anne de Bretagne et de Louis XII, la future Reine

Conclusion

De très intéressants échanges, prouvant que ce sujet reste toujours à fleur de lèvres chez les Nantais, font suite à ces deux brillants exposés...

…avant que l'assistance ne se retrouve autour d'un apéritif animé puis d'un repas fort réussi, organisé par Annick et André Corlay, avec l'aide des quelques volontaires, (toujours les mêmes) que l'on fit longuement applaudir…

Quelques personnes ont désiré en savoir plus sur notre traiteur, en voici donc les coordonnées. Il s'agit, en fait, d'une activité annexe (appelée "Kit Buffet" + "Kit Service Transport") de l'excellent restaurant du château de la Gressière, à la Bernerie, le plus proche bord de mer pour les Nantais en mal de sortie iodée...
Notre interlocuteur est le responsable traiteur Bernard Richard. Il peut assurer tout type et toute taille de buffet privé, et ne nous a jamais déçus.

Le téléphone du restaurant est 02 51 74 60 06 et le portable de Bernard Richard est 06 17 61 71 61.

- L' ECLAT (Espace de Coopération de l'Arc Atlantique) – C'est un peu la même chose, mais avec des perspectives plus européennes de coopérations entre les régions de la Façade Atlantique et l'U.E pour des projets concrets intéressant plusieurs Etats. Exemple : un schéma évolutif de lignes maritimes pertinentes. Des experts internationaux pourraient aussi se retrouver à Nantes.
Ainsi la vocation internationale de Nantes serait assurée, pas seulement portée par une ville, mais par une région et tout un peuple.

Yves Lainé conclut en insistant sur le fait que la vocation d'être centre ne se décrète pas. C'est la Bretagne entière qui doit se révéler « centre ». Être géographiquement au centre est un atout, mais insuffisant en soi. La Bretagne a réussi a être centre pour la culture celtique (Festival de Lorient, Celtica, etc..), centre référentiel d'une nombreuse diaspora, centre agricole majeur, centre de développement maritime (pêche, BAI, Construction navale…), centre du « lobby » des régions périphériques (CRPM). Elle pourrait aussi être un centre de projets pour tout l'Ouest et l'Arc Atlantique. Pour cela Nantes et la Région Bretagne doivent s'entendre car aucun des deux partenaires ne peut le faire sans l'autre.

Pour ce remariage et cette ambition, il manque deux éléments de taille :

1) La décision de la réunification : un projet de loi gouvernemental, bloqué pour l'instant (jusqu'aux présidentielles?) autorisant un référendum démocratique (rien ne se fera sans accord populaire)

2) Une réforme de la France faisant entrer dans les faits la phrase de la constitution de 2005 : « son organisation est décentralisée ». Sans un pouvoir régional comparable à celui de nos partenaires européens, autorisant un « projet breton et atlantique » tout restera un beau rêve.

Claude (surtout connue pour les prunes portant son nom), d'abord promise à l'archiduc Charles (le futur Charles Quint) épousa son cousin germain François, duc d'Angoulême, le futur François 1er.

Douce et pieuse, elle n'eut aucune influence sur son entourage, se contentant d'administrer son duché de Bretagne et son comté de Blois.

Premier cumul de mandats de l'Histoire connu, aux conséquences désastreuses pour les Bretons, elle hérita, en plus du Milanais. Elle fit alors cession de ses droits à son mari en 1515… (sacrée année pour François), abandonnant la Bretagne qui tomba ainsi tout simplement dans le giron de la France…

Bien plus tard, vers 1790, la France fut découpée administrativement par la Révolution en « départements », qui respectaient toutefois les découpes territoriales précédentes, les frontières de provinces. C'est ainsi que la Bretagne, se vit découpée en 5 départements.

Il fallut arriver au 30 juin 1941 pour qu'un décret de Vichy, créant de nouvelles découpes, jugea bon de couper la Loire Atlantique de ses racines en l'accolant arbitrairement à une région centrée à Angers, d'un trait de plume proposé par un quelconque administratif en une heure, mais contre-signé par les envahisseurs narquois et les sieurs Pétain, Darlan et Laval (P.D.L…tiens…tiens !!!).
Darlan, Amiral de la Flotte, voua toujours une haine sans limite aux Bretons qui constituèrent les premiers contingents de la France Libre.. C'est pour punir ces Bretons intraitables et remuants, qu'on leur appliqua la devise de la perfide Albion « Diviser pour régner » et qu'on sépara de la Bretagne son département, de loin le plus riche, la « Loire Inférieure ». Notre deuxième orateur en fera une brillante démonstration en termes de P.I.B.

A noter que les marins de l'Ile de Sein, qui furent les premiers à rejoindre la France Libre, sont, pour cette raison, les seuls détenteurs à titre collectif de la médaille des Compagnons de la Libération. Ce ne fut pas, apparemment, suffisant pour que le Général de Gaulle, à la Libération, renonce à un découpage (qui l'arrangeait probablement à certains points de vue) en revenant à la découpe millénaire de la Bretagne avec ses 5 départements.

D'ailleurs, tous les dirigeants qui se sont succédés jusqu'à nos jours y ont apparemment trouvé leur compte, puisque, faisant fi de l'avis des populations, ils ont toujours refusé de mettre ce scandale à l'ordre du jour, ne serait-ce qu'en organisant tout simplement une consultation populaire. Mais, pour cela, il faudra réinventer la démocratie…

Yves Lainé : Pour un projet Breton avec Nantes

Yves Lainé est Nantais ; il fut successivement cadre à Air France, directeur Commercial du Port Atlantique Nantes Saint-Nazaire et Directeur du Développement de Brittany Ferries. Il est actuellement président de la Section Droit et Institutions à l'Institut Culturel de Bretagne. Il est l'auteur d'un livre récent intitulé « L'ambition de Bretagne d'un Nantais » (Ed. du Petit Véhicule, Nantes .)

Yves Lainé est intervenu sur le thème de la cohérence de la Bretagne, ses chances économiques et nous a présenté un projet à ses yeux compatible avec les vocations de la Bretagne d'une part, les attentes de la métropole nantaise par ailleurs. Le tout était accompagné de la projection de 25 cartes et visuels illustrant son propos, dont quelques-unes sont reprises ci-après.

Tout d'abord, l'orateur commente des cartes récentes de Produit Intérieur Brut. Il s'avère bien, chiffres en mains, que la Bretagne, la Vendée et les départements côtiers de la Façade Atlantique française ont connu au cours des 13 années étudiées (1990-2003) une expansion sans précédent. Par exemple, la Bretagne a vu son PIB croître de 72%, et les autres départements atlantiques de plus de 60%, soit bien plus que la moyenne métropolitaine (54%) ou même l'Ile de France (53%). Les 5 départements de la Bretagne « historique » sont concernés, avec une prime pour la Loire-Atlantique et l'Ille et Vilaine. Ceci tord le cou à une image misérabiliste trop répandue.

Ensuite, Yves Lainé identifie quelques causes de ces bons résultats dans plusieurs avancées structurelles de la décennie 1980-1990 :

- **l'arrivée de la gauche et les lois de décentralisation.**
- **les élargissements de l'Europe, et particulièrement l'annonce de l'intégration des pays de l'Est.**
- **Le constat « banane bleue » et la réaction dite de l' « Arc Atlantique ».**
- **La création (à St Malo – siège à Rennes) de la CRPM (Conférence des Régions périphériques maritimes).**
- **La croissance des autres régions et pays « Atlantiques » : le PIB total Royaume Uni + Irlande + E + P multiplié par 2,22 (1988 - 2003),**

alors que la France ne progresse que de 61% en Euros constants.

- **L'entrée en fonction d'un bon nombre d'infrastructures : Plan Routier Breton, Car Ferries…**
- **La grande époque d'établissement pour des Gourvennec, des Lichou, et autres Bolloré, Pinault, Leclerc**

une prise de conscience « culturelle » de la Bretagne : témoignage B.A.I.

L'orateur, qui a suivi et accompagné l'aventure de la Brittany Ferries, désormais premier employeur maritime français et premier vendeur de produits touristiques français dans le Royaume Uni, assure que, sans une volonté cohérente de tous, y compris des collectivités bretonnes, le résultat semblait voué à l'échec.

Ensuite Yves Lainé passe en revue les « plans » technocratiques de la DATAR et du gouvernement pour conclure que rien ne se fait sans la mobilisation et que cette mobilisation intègre forcément des référents culturels ou mentaux. On retrouve l'Histoire.

Pour autant la Bretagne ne saurait se montrer satisfaite et s'isoler. C'est peut-être là que l'intégration de la Loire-Atlantique pèse de toutes ses ambitions, jamais exprimées dans le cadre des « Pays de la Loire ».

L'orateur exprime sa certitude qu'il existe une différence de nature entre une région « mobilisable » c'est à dire cohérente et solidaire, donc politique (la Bretagne) et un espace de coopération et de projets infrastructurels et « de réseaux ». Il en voit deux schémas :

- L'ECLAIR (Espace de Coopération et de Liaison Inter Régional.) regroupant à Nantes, la mieux placée et la mieux acceptée, les experts compétents en matière de transports et d'infrastructures, experts au service de « projets » publics et privés de tout le grand Ouest. Il est temps que l'Ouest cesse de s'en remettre au bon vouloir des technocrates parisiens pour instruire le dossier technique des projets (TGV, Aéroport, etc …) – La négociation avec l'Etat et l'U.E doit se faire une fois que le projet « tient la route ».